

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation : 03 octobre 2023

Date de l'affichage de la convocation : 03 octobre 2023

En exercice : 14

Présent(s) : 10

Absent(s) : 4

Pouvoir(s) : 2

Le onze octobre deux mil vingt-trois à dix-neuf heures, les membres du Conseil Municipal, dûment convoqués, se sont réunis en la salle Olivier DASSAULT, sous la présidence de Régis VANDEWALLE, Maire.

Présents : PETIT Emeline, CHANTRELLE Fabienne, LEPILLET Sonia, DORTU Nadine, SCHNEIDER Christian, REZONJA Philippe, JOSSELIN Valéry, BREGEARD Michel, RICHARD Thierry,

Absents excusés : CANO Clélia, MATHYS Mickaël,

Absents : FLAMAND Isabelle, WINDERICKX Jean-Luc

Secrétaire de séance : DORTU Nadine

Pouvoirs : MATHYS Mickaël donne pouvoir à BREGEARD Michel
CANO Clélia donne pouvoir à REZONJA Philippe

Date de publication en ligne :

➤ **Objet : Maintien d'un poste d'adjoint**

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2122-18, L.2122-20 et L.2123-24,

Vu l'arrêté du maire en date du 31 juillet 2023 portant retrait de la délégation de fonction à Monsieur WINDERICKX Jean-Luc à compter du 01 août 2023 dans ses fonctions,

Après avoir entendu le rapport du maire,

Considérant qu'à la suite de la cessation de la délégation de fonction à Monsieur WINDERICKX Jean-Luc il appartient au conseil municipal de se prononcer sur le maintien de Monsieur WINDERICKX Jean-Luc dans ses fonctions,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, par **8 voix pour et 4 abstentions**,

Décide de ne pas mettre fin aux fonctions d'adjoint au maire de Monsieur WINDERICKX Jean-Luc.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre tous les membres présents.

Le Maire,
Régis VANDEWALLE

